
Argumentaire en 10 points pour une politique migratoire suisse favorable à l'Europe et aux personnes

Rejet de l'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions » ([initiative pour la durabilité](#))

1. Peu importe leur origine, qu'ils vivent et travaillent en Suisse depuis une, deux ou trois générations, la Suisse ne peut se passer d'eux. Sans immigration, il ne serait plus possible d'assurer les soins hospitaliers ou les soins dans les maisons de retraite. Mais la pénurie de main-d'œuvre s'aggraverait également considérablement sur les chantiers, dans l'agriculture, dans le secteur du nettoyage, dans la logistique, chez les spécialistes en informatique, dans l'apprentissage, etc.
2. Une limitation stricte de la population est dangereuse et risquerait de paralyser l'économie d'un seul coup (Heinz Tännler, UDC, directeur des finances de Zoug). Le programme du parti UDC montre clairement qu'il n'a rien contre l'immigration de main-d'œuvre qualifiée. Ces travailleurs qualifiés ont eux aussi besoin de logements, font leurs courses, vont au restaurant, chez le coiffeur et à la salle de sport. Ils créent ainsi des emplois supplémentaires, qui sont à leur tour occupés par des étrangers.
3. La politique d'implantation et fiscale visant à attirer davantage d'entreprises et à créer des emplois dans le pays a conduit, par exemple, le canton de Zoug à devenir un refuge pour les expatriés et les personnes très riches. C'est pourquoi des centaines d'habitants de Zoug doivent quitter leur canton, car ils ne trouvent plus de logement abordable. Ce n'est pas l'immigration dans le domaine de l'asile qui est à l'origine de cette situation déplorable. La même situation se retrouve également à Bâle, Zurich, Genève, etc.
4. L'« initiative pour le développement durable » prévoit que des mesures soient prises notamment dans le domaine de l'asile et du regroupement familial. Dans le domaine de l'asile en particulier, l'influence sur l'immigration resterait faible : au cours des deux dernières années, le domaine de l'asile n'a contribué qu'à hauteur de 15 % à la croissance démographique.
5. La grande majorité des personnes qui immigrent en Suisse proviennent de l'UE et sont qualifiées. Exemple de Zurich : en 2024, 151 396 étrangers vivent dans la ville, dont 46 % sont titulaires d'un diplôme universitaire.
6. L'UDC met en garde contre le fait que les travailleurs issus de l'UE bénéficiaient de conditions de séjour moins strictes en raison des accords bilatéraux. La Suisse a toutefois négocié une clause de sauvegarde à cet égard avec l'UE.
7. Le stress lié à la densité de population évoqué ne diminuerait pas non plus avec une politique d'asile et d'immigration stricte. La promesse de l'UDC à cet égard n'est qu'une illusion destinée à faire croire à ses électeurs qu'ils ont la chance de vivre dans une véritable patrie confédérée.

8. L'acceptation de l'initiative de l'UDC détruirait les relations avec l'Europe et isolerait la Suisse. Les accords bilatéraux et la libre circulation des personnes appartiendraient au passé. D'autres accords, tels que ceux sur le transport terrestre et aérien, l'agriculture ou la recherche, seraient résiliés.
9. L'acceptation de l'initiative détruirait les mesures d'accompagnement, la protection des salaires et les salaires minimaux. Les acquis sociaux, tels que la protection des salaires, seraient supprimés. Il en résulterait des salaires de dumping dans la restauration, la construction et le nettoyage. Le statut indigne de saisonnier serait ainsi de facto réintroduit.
10. L'enrichissement culturel de notre vie, que nous connaissons grâce à l'immigration de personnes issues d'autres cultures, disparaîtrait.

Sources:

- [Bund du 24.09.25](#)
- [NZZ am Sonntag du 05.10.25](#)
- [Documentation finale du Congrès du PS Suisse le 25.10.2025](#)